

# SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX



Séquence 1 :

## CANTINOLLE : CARREFOUR COMPLEXE DANS LA ZONE COMMERCIALE

- Un carrefour complexe, encombré et ayant un trafic important ;
- Projet de l'arrivée du Tramway ligne D ;
- Un manque de cheminements piétons sur l'ensemble du carrefour de Cantinolle et aucune traversée ;
- Présence d'une piste et bande cyclable, cependant des difficultés au niveau des traversées et des changements de direction ;
- Présences végétales assez pauvres (seulement quelques arbres remarquables) bien que les emprises publiques soient importantes ( de 17 à plus de 60 m) ;
- De nombreux accès aux commerces rive Nord ;
- Un arrêt de bus en direction du giratoire (arrêt Cantinolle) sur la voie, idem pour l'arrêt La Boyauderie ;
- Zac Carès Cantinolle : les objectifs principaux sont la création de logements (plus de 750 prévus) et la construction du mail de l'Europe.

- > Constituer une image urbaine et végétale à cette porte d'entrée de la presqu'île du Médoc
- > Simplifier et réduire le carrefour routier, en tenant compte des flux importants d'heure de pointe
- > Assurer les continuités piétonnes et cyclables en sécurité entre logements et commerces
- > Mettre en place une desserte regroupée des commerces de la rive Nord par une contre allée
- > Intégrer le projet métropolitain du terminus Tramway et de la ZAC de Carès Cantinolle

Séquence 2 :

## LE VIGNAN : FENÊTRE SUR LA VALLÉE MARAÎCHÈRE

- Vue sur la vallée maraîchère : paysage caractéristique de la commune ;
- Absence de continuité piétonne et cycliste le long de l'avenue et très peu de traversées piétonnes ;
- Traversée de la voie verte Bordeaux-Lacanau peu sécurisée ;
- Traitement des eaux pluviales sous forme de fossés de part et d'autre de la voie ;
- De nombreux accès privés depuis cette avenue du Médoc et des TAG en relation (un zebra quasi continu au centre de la voie : emprise 2m) ;
- Arrêt de bus sur la chaussée principale ;
- De nombreux arbres remarquables rive Sud marquant le linéaire (caractère végétal de l'avenue sur cette séquence) ;
- Une servitude de localisation voirie sur le PLU 3.1 dans l'optique d'un élargissement de l'avenue du Médoc (entre 16 et 18m).

- > Aménager cette première séquence selon le principe d'une grande allée métropolitaine
- > Renforcer la structure végétale et mettre en scène les vues ouvertes sur le parc des Jalles
- > Intégrer les opérations d'habitat en cours sur la rive Sud: permettre un stationnement latéral, obliger le ralentissement du trafic de transit
- > Marquer le carrefour avec la piste cyclable pour sécuriser la traversée des cyclistes

Séquence 3 :

### ENTRE LES AVENUES DE LA LIBÉRATION ET DE PICOT : HABITATS INDIVIDUELS ET RÉSIDENTIELS

